



# Le grec dans l'oeuvre de Darmesteter dont le Dictionnaire général

Jean-François Sablayrolles

## ► To cite this version:

Jean-François Sablayrolles. Le grec dans l'oeuvre de Darmesteter dont le Dictionnaire général. Steuckardt, Agnès; Leclercq, Odile; Niklas-Salminen, Aino; Thorel, Mathilde. Les dictionnaires et l'emprunt: XVIe-XXIe siècle, Publications de l'Université de Provence, pp.201-217, 2011. halshs-00639165

**HAL Id: halshs-00639165**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00639165>**

Submitted on 26 Sep 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Le grec dans l'œuvre de Darmesteter, dont le *Dictionnaire général* »,

*Les dictionnaires et l'emprunt XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Agnès Steuckardt, Odile Leclercq, Aïno Niklas-Salminen et Mathilde Thorel, coll. langues et langage n° 18, Presses Universitaires de Provence, 2011, p. 201-217

### Résumé

L'afflux de mots grecs, ou comportant des éléments grecs, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'essor des sciences et des techniques, a provoqué de nombreuses réactions grécophobes. Tout au long de sa brève carrière interrompue par sa mort précoce en 1888, Arsène Darmesteter a partagé ces préventions. On peut s'interroger sur les conséquences que celles-ci ont pu entraîner sur le *Dictionnaire général* entrepris en collaboration avec Hatzfeld dès la fin de l'année 1871 et publié en 1890. Nous établirons la permanence de ces conceptions de Darmesteter sur la pureté de la langue, avec cependant des variations dans la terminologie employée. L'examen d'un corpus semi aléatoire de 252 items révèle que la pratique est plus complexe et fine que les conceptions théoriques exposées, parfois avec quelques variations, ne le laisseraient attendre. Les onze catégories différentes identifiées s'appuient sur des principes de classement issus de ces conceptions, mais aussi sur deux principes implicites : le principe de l'attestation et une hiérarchie des langues, le premier prévalant sur la seconde. Les indications de la partie étymologique en tête de chaque article se fondent bien sur l'opposition français / non français, mais on constate un masquage systématique de l'origine grecque des éléments qui servent de base à des créations françaises, ce qui correspond à la réalité linguistique de l'assimilation / naturalisation mais a aussi pour conséquence de diminuer la présence apparente du grec. On constate enfin que, contrairement à certaines déclarations d'intention, la nomenclature semble assez accueillante pour ces mots « grecs » dont beaucoup sont marqués vieillissés ou néologismes et dont un très grand nombre a disparu des dictionnaires contemporains, mais une étude plus fine montre qu'il n'en est rien et que les réticences dans l'introduction des mots « savants » sont bien réelles.

mots clés : néologie, emprunt, mot savant, métalexigraphie

## LE GREC DANS L'ŒUVRE DE DARMESTETER DONT LE *DICTIONNAIRE GENERAL*

### Introduction

L'objet de cet article est d'examiner les incidences que les déclarations grécophobes récurrentes de Darmesteter, bien en accord avec son siècle sur ce point<sup>1</sup>, peuvent avoir sur son œuvre de lexicographe. La confection du *Dictionnaire général* (DG) mis en chantier avec Hatzfeld dès la fin de l'année 1871 et paru en 1890, couvre en effet la plus grande partie de la période productive de Darmesteter qui meurt précocement en 1888. Malgré quelques variations dans la terminologie employée, la méfiance envers l'invasion du grec en français est une constante dans ses livres. Les distinctions qu'il y établit se retrouvent en grande partie dans la partie étymologie placée en tête de chaque article du dictionnaire, mais elles sont insuffisantes à rendre compte de la diversité des onze classes identifiées, à partir de l'étude d'un corpus semi aléatoire de 252 items. D'autres principes, implicites, sont à l'œuvre. Ces préventions n'empêchent pas les mots grecs ou contenant du grec d'être présents en grand nombre dans la nomenclature du dictionnaire, plus que les déclarations d'intention

---

<sup>1</sup> H. Leclercq (1976 : 105) parle d'un XIX<sup>e</sup> siècle philhellène mais grécophobe.

ne le laisseraient attendre, mais une étude plus fine montre néanmoins que les réticences face aux mots « savants » ou « grecs » sont réelles.

## 1. Permanence de la pensée de Darmesteter à propos du grec dans le lexique français

Aussi bien les distinctions fondamentales posées, prises comme plan d'exposition et titres ou sous-titres, que des développements explicites concourent à exprimer la même réticence de Darmesteter face à l'invasion du grec en français.

### 1.1. Les classements opérés

Les classes établies au sein d'un domaine et les tables des matières sont révélatrices des conceptions fondamentales d'un auteur avant même qu'elles ne soient exposées explicitement. Il apparaît d'abord que la table des matières du *Traité de la formation des mots composés (TFMC)* omet les mots composés d'origine grecque du fonds primitif de la langue (considérés, il est vrai, comme hors sujet) ainsi que les « composés de formation récente » (dont les hybrides) qui concentrent précisément les critiques. N'est-ce pas un bon moyen de les réduire que d'en gommer l'existence dans la table des matières ?

L'introduction du *DG* comporte deux classements inégalement approfondis et surtout fondés sur des critères différents. Le premier (DG1) oppose la formation savante à tout le reste alors que le second (DG2), chronologique, oppose le fonds ancien hérité à tout ce qui apparaît ensuite. Ces classements, surtout le premier, expriment une conception récurrente dans toute l'œuvre de Darmesteter : l'opposition entre les mots de facture française et les autres, regroupés dans « non français » (dans DG1) ou distingués en latin/grec d'une part et langues vivantes d'autre part (dans DG2). Pour la formation des mots, cette opposition à deux termes se trouve en effet plus souvent prise dans un classement à trois groupes, clairement exposé dans *De la création actuelle des mots nouveaux (CAMN)*, le *Cours de grammaire historique de la langue française (CG)* et le II de DG2, avec une différence de dénomination, sur l'évolution de laquelle on peut s'interroger<sup>2</sup> :

	<i>CAMN</i>	<i>CG</i>	<i>DG2</i>
i) formation	française	populaire	vulgaire
ii) formation	latine et grecque	savante	savante
iii) emprunts aux langues	modernes	étrangères	étrangères

Ces conceptions induites par la terminologie employée et les distinctions fondamentales prises comme plan d'exposition reçoivent le renfort de développements explicites sur le sujet.

### 1.2. Les discours explicites

En fait le grec n'est pas dénigré en tant que tel. Il possède de nombreux atouts : « La richesse du grec, ses remarquables qualités de précision et de netteté, son égale puissance de composition et de dérivation, le désignaient naturellement aux savants du siècle dernier et de nos jours qui y puisaient et y puisent toujours à pleines mains. » (*CAMN* : 234, et, quasiment à l'identique, *DG* : 102 sq). Il

<sup>2</sup> La terminologie argumentée de *CAMN* : 38 est ensuite abandonnée sans justification : « À côté de cette formation [française], il en existe une autre tout artificielle, qui consiste à emprunter des mots au latin et au grec, ou à tirer des dérivés et des composés de mots latins et grecs : tels sont *administration*, *légiste*, *géographie*, etc. Cette formation a été appelée *savante* par opposition à la première, qui a reçu le nom de formation *populaire*. Le terme de formation *savante* peut être juste ; celui de formation *populaire* ne l'est pas, parce qu'il donne à entendre que cette sorte de formation appartient seulement au populaire, à la plèbe ; en fait, elle appartient à toute la nation. Un lettré seul a pu créer *administration*, mais un lettré, comme un homme du peuple, a pu former le verbe *échauder*. Nous distinguerons donc les deux formations sous les noms de formation *française* et formation *latine et grecque*. »

combine aussi les avantages des langues synthétiques et analytiques<sup>3</sup>. Le problème vient de l'invasion du grec en français, qui introduit une deuxième langue au sein de la langue<sup>4</sup>. Or, outre le fait que cette deuxième langue n'est pas comprise de la majorité de la population<sup>5</sup>, les mots grecs introduits noient le fonds ancien et empêchent le développement des ressources internes du français<sup>6</sup>. Le mal ne serait pas si grand si ces mots restaient confidentiels et ne sortaient pas du cercle des érudits qui les créent et les emploient pour les besoins terminologiques de leur domaine du savoir. Mais le pire est la diffusion au sein de toute la population de « ces termes qui n'auraient pas dû sortir du laboratoire du chimiste ni du cabinet des philosophes » (*CAMN* : 246). Cette vulgarisation causée par « l'extension et le progrès des sciences » ainsi que « l'action incessante de la presse, le développement de l'industrie » (p. 246) a pour conséquence une corruption de la langue qui en est gâtée. L'idiome national est ainsi en péril. C'est dans *CAMN* que les risques sont dénoncés dans les termes les plus nets et les plus inquiets, avec une métaphore guerrière « Au dix-huitième siècle, notre langue est décidément conquise par le grec » (p. 232) ou une métaphore végétale : « Ce n'est pas impunément que ces termes, formés en vertu de lois inconnues à notre idiome, s'installent au milieu des termes français : c'est une plantation exotique qui vient se greffer sur les végétations indigènes, s'y développer, et peut-être les étouffer. » (p. 247). Les craintes et condamnations sont exprimées à la page suivante avec un surcroît de vigueur : « Ce qui est plus grave, c'est que les formations purement grecques pénètrent à ce point dans la langue qu'elles deviennent organiques. L'usage est plus terrible que l'abus, car il fait la loi. » Et la dernière phrase du chapitre XV « Vues générales sur la formation grecque » (p. 249) est particulièrement inquiétante avec une affirmation sans espoir : « C'est ainsi que nous arrivons à parler grec en français<sup>7</sup>. »

Cette formulation pessimiste et sans appel contraste avec un militantisme plus constructif ou optimiste (on n'argumente pas pour une cause perdue) repérable quelques années avant dans la longue note infrapaginale de quatre pages du *TFMC* (p. 253-256). Darmesteter y réfute les trois arguments mis en avant pour l'utilisation du grec : l'internationalisation, la précision (monosémie), et la carence de la composition française sont rejetées parce que « les savants étrangers qui lisent notre langue [...] comprendront tout aussi bien une terminologie scientifique française » (p. 254), que « si une convention fait donner à un mot grec une signification spéciale, une convention analogue peut transformer le sens d'un mot vulgaire et lui apporter une valeur nouvelle tout aussi rigoureuse » (p. 254) et que « le français peut utiliser au moins quatre genres de composition richement développés ailleurs [...] il ne reste guère que les composés avec génitif pour lesquels le français n'offre pas de ressources ; encore pourrait-on le plus souvent recourir au latin. » (p. 255). On note cependant, p. 255-256, une rare concession à l'utilité, voire à la nécessité du recours au grec comme dans *photographie* (face à un *lucidescription* qui serait détestable). Mais on ne doit y recourir qu'avec réserve, qu'en cas d'insuffisances du français ou du latin et ne pas céder à la mode, à la manie de recourir au grec : « À peine la moindre découverte, la moindre invention est-elle mise au jour qu'on la baptise d'un vocable

---

<sup>3</sup> *CAMN* : 274 « Le grec, en effet, par un droit historique et grâce à des qualités propres, est devenu la langue de la science. [...] Où trouver une langue plus commode, d'un vocabulaire plus riche, qui se prêtât mieux à la dérivation et à la composition, que cette admirable langue grecque, qui, aux qualités poétiques des idiomes synthétiques, joint la clarté, la précision des idiomes analytiques ? Le grec est devenu, par la force des choses, la langue de la science. »

<sup>4</sup> *TFMC* : 242 « Une conséquence immédiate de ce fait, c'est l'existence, dans la langue générale, de deux langues, l'une lettrée, l'autre vulgaire, qui semblent devoir vivre séparées sans contact l'une avec l'autre. »

<sup>5</sup> *TFMC* : 240 « il [le français] s'est, en outre, embarrassé d'une foule de termes non compris du vulgaire, parce qu'ils n'ont pas leur raison explicative dans les radicaux de la langue. »

<sup>6</sup> *TFMC* : 240 « Les quelques milliers de mots primitifs se trouvent maintenant comme noyés dans l'immense flot de vocables dus aux clercs et aux littérateurs. [...] cette invasion de mots savants a arrêté jusqu'à un certain point le progrès du français. Cette facilité à recourir aux ressources d'un autre idiome l'a amené à négliger ses propres ressources. »

<sup>7</sup> Et le livre se termine par une interrogation sur le vainqueur à venir dans le « conflit de la science et du langage » (p. 275), puisqu'il y a « antinomie » entre les deux : « l'instrument dont se sert la science, et qui est le grec, devient une langue universelle qui doit pénétrer tous les idiomes civilisés. » (p. 274)

qu'eût aimé Philaminte. [...] Enfin ceux qui forment des mots français avec des éléments grecs ignorent trop souvent les règles et le génie de la langue où ils puisent<sup>8</sup>. »

Si la pensée de Darmesteter n'a pas fondamentalement évolué, les termes seront adoucis dans le *DG* de 1890 qui reprend certains développements d'ouvrages antérieurs, en gommant les termes les plus rudes, mais cette présentation du *DG* n'est pas entièrement de la main de Darmesteter. Elle a en fait été rédigée après sa mort à partir de ses notes et de citations (remaniées) de ses ouvrages antérieurs<sup>9</sup>. Il est donc sans doute difficile de savoir s'il y a eu une évolution de la pensée de Darmesteter à la fin de sa vie, ou si les adoucissements ne sont pas dus au genre différent de l'ouvrage.

## 2. Analyse d'un corpus

Pour examiner la pratique effective du *DG*, nous avons sélectionné 252 mots comportant des lettres (y) ou digrammes (ph, th...) pris au hasard de pages des premières lettres de l'alphabet ainsi que certains mots à l'origine grecque non marquée<sup>10</sup>. La pratique observée dans la partie étymologique placée en tête d'article présente des catégories plus nombreuses que ne le laisseraient attendre les exposés théoriques et conduit à formuler deux principes implicites.

### 2.1. Des catégories effectives plus nombreuses qu'annoncées

La pratique se fonde sur une triple distinction fondamentale : emprunt au grec, mots hérités d'un étymon grec et formation avec des éléments d'origine grecque. Le passage éventuel par le latin et l'indication ou non de l'origine grecque contribuent à l'établissement de onze catégories<sup>11</sup>.

#### 2.1.1. Les trois classes et onze catégories avec les indications de marques et de domaines

##### I. Emprunts

(1) Emprunts du grec : 44 dont 10 néologismes<sup>12</sup> et 15 marques (7 antiq, 1 minér, 1 méd, 1 hist nat, 1 chimie, 1 technologie, 1 anatomie, 1 vieilli et 1 auteur)

amphibie, amphibole (N), amphictyon, amphictyonide (antiq), amphictyonie (N), amphictyonique, amygdaloïde (minér), anabaptisme, anabaptiste, anacarde, anachorète, anaglyphe (N, antiq), anagnoste (antiq), anagramme, anagyre, analgésie (N), anandre (N, botan), anaphrodisie (N), anaphrodite (N), anarchie, anastomose (méd), anchilops, anthologie<sup>1</sup>, anthrène, anthropophage, anthyllis, anti, chalaze (hist nat), chlore (chimie), chorège (antiq), chorégie (N), chorion, chorographique, choroïde, chrestomathie (N), chrome, chronologie, chronologue (vieilli), cinématique (N, Ampère), dionysiaque (antiq), dionysies (antiq), dioptre (techno), dioptrique, diploé (antiq).

(2) Emprunts du latin (avec étymon grec mentionné) : 74 dont 3 néologismes et 23 marques (7 métr anc, 5 antiq, 3 méd, 1 anat, 1 botan, 1 gramm, 1 mytho, 1 rhétor et 3 vieilli)

---

<sup>8</sup> On retrouve un écho de ces propos dans *CAMN* : 247 « Plus d'un savant s'est récrié déjà contre l'abus de l'imitation grecque. Le docteur *Néophobus* surtout s'est livré à une guerre acharnée contre cette création de vocables chers à Philaminte. Il a dénoncé ces formations hybrides, barbares qu'on rencontre dans plus d'un de nos composés modernes. »

<sup>9</sup> Voir *DG* : 1, note 1.

<sup>10</sup> Nous avons pris en compte tous les mots comportant du grec figurant dans les pages contenant un ou des mots à graphie trahissant l'origine grecque, même s'ils ne comportent aucun trait distinctif. Il s'agit des pages 89-94, 105, 392-393, 398, 400, 428-438 et 748-750.

<sup>11</sup> Le corpus étudié ne présente pas de cas de mots de formation savante empruntés à des langues étrangères, comme l'allemand par exemple. Une vérification ultérieure, sur les mots *allopathie* et *antipyrine*, montre que l'incontestable origine allemande de ces mots à formants grecs n'est pas indiquée. Est-ce la conséquence d'un antigermanisme consécutif à la défaite de 1870 ou est-ce dû au caractère international de ce mode de formation qui rend inutile la mention de la langue où les mots savants ont été créés ? C'est néanmoins contraire à toute la pratique du *DG*.

<sup>12</sup> Un N les indique.

amphibologie, amphibraque (métr anc), amphimacre (métr anc), amphisbène, amphithéâtre (antiq), amphitrite (mytho), amphitryon, ana (méd), anacoluthie, anagallis, anagogique, analecte, analemme, analeptique (méd), analogie, analogique, analogue, analyse, analytique, anapeste (métr anc), anapestique, anaphore (rhétor), anastrophe, anathématiser, anathématisme, anathème, anatomie, anatomique, anthémis (N), anthère (botan), anthrax, anthropomorphite, chalastique (méd), chalcite (vieilli), chanoine, chaos, chimère, chimie, chiragre 1, chirographe, chiromancie, chirurgie, chirurgique (vieilli), chlamyde (antiq), chlorotique (N), chorée 1 (métr anc), chorée 2 (N), chorévêque, choriambe (métr anc), choriambique (métr anc), chorographie, chrie (vieilli), christianisme, chromatique, chronique 1 (adj), chronique 2 (Nom), chrysanthème, chrysocolle, chrysocome, chrysolithe, chrysopraxe, chyle (anat), chyme, cimaise, cimetièrre, cimolée, cinabre, diocèse, diphtongue (gramm), diplôme (antiq), dipodie (métr anc), dipsade, diptère 1 (antiq), diptyque (antiq).

(3) Emprunts du latin (avec étymon grec non mentionné) : 11 dont 2 néologismes et 3 marques (1 antiq, 1 botan, 1 chimie)

amphore (antiq), amygdale, amyle (N, chimie), anacréontique, chirographaire, chirurgical, choriste, chorus, ciboire, dioscorée (N, botan), diplomatique 1.

## II. Mots hérités d'un étymon grec (directement ou non, origine indiquée ou non)

(4) Du latin (tiré du grec) : 7

chœur, chrême, chrétien, christ, christe, chrysalide, cime

(5) Du latin (et étymon grec non indiqué comme tel) : 2

ampoule, chambre

## III. Mots fabriqués avec des éléments grecs

(6) Composés avec des éléments d'origine grecque : 33 dont 14 néologismes et 15 marques (4 botan, 3 méd, 1 chimie, 1 hist nat, 1 t scient, 1 théol + 3 rares et 1 Voltaire)

anachronisme, anaérobie (N), anamorphose, ananthe (N, botan), anaphrodisiaque (N), anasarque, anthologie 2 (N, rare), anthropocain (Voltaire), anthropoïde (N), anthropologie (théol), anthropométrie (N), anthropomorphisme, antiapoplectique (méd), antiarthritique (méd), chalcographe (rare), chiologie (rare), chloranthie (N, botan), chlorhydrique (N, chimie), chlorophylle (N, botan), chorégraphe, chorégraphie, chromolithographie (N), chronogramme, chronographe (N), chronomètre, chronoscope, chrysochalque (N), diodon, dioïque (botan), dioptrie (N, T scient), diorama (N), diplopie (méd), diptère 2 (hist nat).

(7) Dérivés du grec : 6 dont 3 néologismes et 4 marques (2 minér, 1 chirur, 1 méd)

anaplastie (chirur), anthracène (N), anthracite (N), dioptrase (N, minér), diorite (minér), diphtérie (méd).

(8) Dérivés du latin (avec mention de l'origine grecque) : 2 dont 1 marque (méd)

amphisbiens, chlorose (méd)

(9) Dérivés du latin (sans mention de l'origine grecque) : 3 dont 1 néologisme et 2 marques (1 botan, 1 pharm)

chalybée (pharm), choral (N), dipsacacées (botan).

(10) Composés du latin et du français (sans mention de l'étymon grec) : 1

anthelix

(11) Dérivés / composés français mettant en œuvre du matériel grec (non signalé comme tel) = 69 (avec des renvois aux § du traité) dont 17 néologismes et 14 marques (6 chimie, 2 anat, 2 méd, 1 gramm, 1 métr anc, 1 spec et 1 rare)

amphibologique, amphibologiquement, amphorique (méd), ampoulé, ampoulette (spéc), amygdalite (N), amylicé (N), amylique (N), anacardier, anagogie, anagrammatiser, anagrammatiste, analemattique, analogiquement, analyser, analyseur (N), analyste, analytiquement, anarchique, anarchiste, anastomoser, anatomiquement, anatomiser, anatomiste, anthropologique, anthropophagie, chalcographie (rare), chambrée, chanoinesse, chanoinie, chaotique (N), chimérique, chimique, chimiquement, chimiste, chiragre 2, chiromancien, chirurgien, chloral (N), chlorate (N, chimie), chloreux (N, chimie), chlorhydrate (N, chimie), chlorique (N, chimie), chlorite (N, chimie), chloroforme (N), chloroformer (N), chlorure (N), choraïque (métr anc), chorégraphique, chrêmeau, chrétiennement, chrétienté, chromate, chromique (chimie), chronicité (N, méd), chroniqueur, chronologique, chronologiquement, chronologiste, chylifère (anat), chylification (anat), cimier, diocésain, diphtonguer (N, gramm), diplomate, diplomatie, diplomatique 2, diplomatiquement, diplômé (N).

### 2.1.2. Remarques sur ces données

Sans se livrer à des calculs et pourcentages non pertinents sur des données aléatoires, on remarque néanmoins que certaines catégories sont très représentées et d'autres moins. On relève une surreprésentation des mots fabriqués (114) face aux 44 emprunts et aux 9 mots hérités, qui ne représentent qu'une infime minorité de l'ensemble (3,6%). On remarque encore que dans le premier ensemble (I), ce qui vient indirectement du grec, par l'intermédiaire du latin est presque deux fois plus représenté (74+11= 85) que ce qui en vient directement (44). On remarque enfin, dans le dernier ensemble (III), l'omission de l'origine grecque dans 73 cas contre 41 où elle est mentionnée.

L'indication du sens de l'étymon grec ou du mot grec qui sert de base (quand ils sont donnés) n'est pas systématique, sans raison apparente. *Amygdaloïde* est un emprunt au mot grec signifiant « semblable à une amande ». La structure morphosémantique de l'emprunt *anaglyphe* est indiquée : *ana* « en haut » et *gluphein* « ciseler en relief ». Mais *Analgésie* est emprunté au grec sans mention du sens de l'étymon et *cimetièrre* est emprunté à un mot latin issu du grec *koimeterion* dont le sens étymologique « dortoir » est omis.

La proportion d'indications de marque n'est pas très élevée, mais ceci s'explique moins par la réticence à l'inclusion de mots des « savants » que par la non indication explicite du domaine quand celui-ci est déductible de la définition, en particulier par le genre prochain mis en tête de la définition. Certains domaines sont assez présents : antiquité, rhétorique et métrique ancienne et tout ce qui relève des actuelles sciences de la vie et de la terre ou de la médecine. En revanche la révolution industrielle laisse peu de traces dans ce type de vocabulaire. Mais ce n'est pas spécifique à ce dictionnaire.

Quelques mots sont marqués vieilliss ou rares :  $6 + 1 = 7$  : *anthologie 2*, *chalcographe*, *chirologie*, *chronologie*, *chalcite*, *chirurgique*, *chrie* qui sont tous absents du PR 2008<sup>13</sup>. Ce n'est pas considérable sur un total de 252, mais on peut s'interroger sur leur maintien dans la nomenclature. On relève un grand nombre de marques « néologisme » sur lesquelles nous reviendrons en 3.4.1. Une interprétation directe des chiffres sans mise en rapport avec les dates de première attestation de ces mots et d'autres pourrait en effet induire en erreur.

Au moins onze présentations différentes sont présentes dans la partie étymologique de mots ayant un rapport avec le grec. Cette organisation, plus complexe que les typologies de l'introduction, n'est présentée nulle part et se fonde sur deux principes implicites à déduire de la pratique.

## 2.2. Deux principes implicites

Il s'agit de l'attestation dans une langue ancienne et d'une hiérarchie des langues, avec la prévalence du premier principe sur le second.

### 2.2.1. Le principe de l'attestation

Un mot n'est donné comme emprunt que si l'étymon directement correspondant existe. Cette pratique fondée sur le fait qu'on ne peut emprunter à une langue que ce qu'elle possède paraît logique

---

<sup>13</sup> Mais *chalcographie*, indiqué « rare », y figure.

et évidente mais n'est pas toujours observée de nos jours : il y a de faux hellénismes comme il y a de faux anglicismes. Ainsi si *chronologie* et *chronologue* sont donnés comme des emprunts du grec avec indication de l'étymon, les mots *chronologique*, *chronographe* etc. sont présentés comme un dérivé ou un composé du grec, faute d'attestation d'un étymon. Ceci aboutit donc à des indications diverses pour des mots apparentés. *Anarchie* est un emprunt, mais *anarchique* et *anarchiste* ne le sont pas. Ce sont des dérivés de *anarchie*. Les adjectifs dénominaux en *-ique* sont ainsi passibles de trois analyses : *amphictyonique* est un emprunt du grec *amphiktuonikos*, *diplomatique* 1 est emprunté du latin scientifique *diplomaticus* mais *diplomatique* 2, *amphibologique* et *amphorique* sont des dérivés de *diplomate*, *amphibologie* et de *amphore*. L'application stricte de ce principe aboutit parfois à des bizarreries pour des mots apparentés : *chorographique* est emprunté du grec et *chorographie* emprunté du latin.

### 2.2.2. Une hiérarchie des langues

Ceci vient d'une hiérarchie établie entre les langues : si un mot français a un étymon en latin et en grec, c'est l'étymon latin qui est choisi<sup>14</sup>. Un mot complexe est ainsi emprunté du grec alors que le mot simple sur lequel il est construit est emprunté du latin. Voici un autre exemple de cette bizarrerie : *amygdaloïde* est emprunté du grec *amygdaloïdes*, alors qu'*amygdale* est emprunté du latin *amygdala*. Cet ordre préférentiel se traduit dans l'ordre adopté de la mention des deux étymons latins et grecs quand les deux sont attestés : *anagogique* est emprunté du latin *anagogicus*, grec *anagogikos* (en alphabet grec).

Une autre manifestation claire de cette hiérarchie est le choix de noter en alphabet latin et non grec (comme pour les emprunts du grec) des mots qui ont été empruntés au grec dès qu'ils servent de base de dérivation. Ils sont considérés comme des mots français intégrés. Ceci vaut même pour des hybrides (même formés avec des formants grecs dès que l'étymon qui correspondrait n'est pas attesté en grec) en application du principe précédent. Ainsi *chlore* est un emprunt du grec « vert » (en alphabet grec), mais tous les autres mots qui intègrent *chlore* et qui ne sont pas attestés en grec (sauf *chloranthie* et *chlorose*) sont donnés comme construits sur *chlore* (sans mention de l'étymon).

L'absence d'étymon latin ou grec et la naturalisation de mots étrangers dès qu'ils servent de base à des dérivés / composés se conjuguent pour faire relever de la morphologie française nombre de mots à base grecque. Ainsi *amygdalite* est un dérivé de *amygdale* (sans mention de l'origine latine ou grecque). Cette pratique correspond à la réalité linguistique de l'intégration progressive d'éléments étrangers. On remarque encore l'omission surprenante de l'origine grecque indubitable dans *amphore* du latin *amphora*, *amygdale* de *amygdala*. Celle d'*ampoule* de *ampulla*, diminutif de *amphora* était-elle connue à l'époque<sup>15</sup> ?

### 2.2.3. Des cas de conflit entre ces deux principes

Entre ces deux principes, le premier prévaut : on ne donne jamais un étymon inexistant même s'il serait facile à fabriquer parce que conforme au système et que sa lacune est purement accidentelle. Cette priorité explique les bizarreries apparentes d'un emprunt du grec d'un mot construit sur un mot simple emprunté du latin : quand le mot construit n'est pas attesté en latin, il faut remonter au grec.

Cette priorité oblitère la possibilité d'une création postérieure, indépendante de l'existence (ou non) d'une forme équivalente en grec ou en latin. Si *anthropologique* est dérivé de *anthropologie* (*anthropologikos* n'est pas attesté), qu'est-ce qui empêcherait *anagogique* d'être directement dérivé de *anagogie* plutôt qu'emprunté du latin *anagogicus* du grec *anagogikos* ? Deux logiques sont en conflit : celle du système qui dicte les rapports entre des mots de la même famille (*amygdaloïde* est fait sur *amygdale*) et celle de la démarche historique qui fait de l'attestation le principe fondamental de

<sup>14</sup> La différence opérée entre ces deux langues anciennes ressort bien de la déclaration suivante figurant dans la conclusion de *CAMN* (p. 274) : « Si le latin déforme le français, du moins le fait-il remonter vers ses origines, mais avec le grec, si différent dans son organisme de notre idiome, le danger est plus redoutable et, nous le craignons bien, inévitable ». L'idée que le français est redevable au latin et pas au grec est exprimée sous d'autres formes dans d'autres ouvrages de Darmesteter.

<sup>15</sup> Une autre étymologie est donnée par Littré.



classement. L'application mécanique de ce principe est contestable : certains mots sont des emprunts (d'une forme attestée ou même parfois d'une forme possible non attestée, dans l'état actuel de notre documentation), d'autres sont des créations indépendantes de l'existence d'une forme équivalente dans la langue supposée source.

### 3. Autres commentaires sur la pratique

#### 3.1. *Le problème des realia et des créations modernes*

L'attente de la présence de marques « antiq » ou équivalentes pour des realia de l'antiquité grecque et de marques « néol » ou de domaines où fleurissent les découvertes (chimie, médecine...) n'est pas complètement satisfaite. Leur emploi n'est pas systématique (voir supra) et la marque néol pour des réalités antiques surprend, pour *amphictyonie*, *anaglyphe*, *chorégie*, *chrestomathie*, *dionysiaque* (ainsi que *chlamyde* emprunté du latin)... Ce paradoxe correspond au développement des sciences historiques au XIX<sup>e</sup> siècle qui conduit à (ré-)introduire, par emprunt direct, des mots grecs pour des réalités antiques en fonction des besoins des historiens de ces périodes.

#### 3.2. *Le dégroupement homonymique*

La rigueur intellectuelle du projet fait distinguer des homonymes pour des signifiants relevant de catégories différentes, en particulier un emprunt direct et une création moderne. Ainsi *anthologie* est-il par emprunt un « recueil de morceaux choisis » alors que la création française<sup>16</sup>, avec les formants *anthos* « fleur » et *logos* « science » dénomme-t-il un traité sur les fleurs. Les deux *diplomatique* (emprunt du latin *diplomaticus* « relatif aux diplômes » et dérivé de *diplomate*), et les deux *diptère* (emprunt en architecture, composé créé en zoologie) relèvent de cette même opposition. Parfois deux homonymes sont des emprunts d'étymons différents : les deux *chorée* viennent de mots grecs de genres différents, avec des sens éloignés (un type de pied en métrique ancienne et une maladie nerveuse, la danse de Saint-Guy) ; les deux *chronique* sont issus, l'un d'un adjectif latin « périodique » et l'autre d'un nom « recueil de faits historiques ».

Remarquons aussi les dérivés qui ne correspondent qu'à un signifié de mots anciens et modernes partageant le même signifiant. L'adjectif *diplomatique* « relatif à la diplomatie » correspond à *diplomate* 2 et pas au sens premier incarné par *diplomate* 1. L'adjectif *choraïque* correspond à *chorée* 1 mais pas à *chorée* 2, de même que *chronicité* est dérivé de l'adjectif *chronique* et non du nom homonyme.

On ne peut qu'admirer la rigueur et la modernité de la démarche de dégroupement fondée sur l'analyse morphologique, les évolutions de sens (possibles ou pas), les familles dérivatives...

#### 3.3. *Une nomenclature qui correspond assez bien aux principes*

Le nombre de marques « néologisme », le maintien de mots vieillissés et la présence de mots disparus depuis laisseraient penser que les auteurs ne suivent pas leur décision annoncée de ne pas se montrer accueillants aux mots des savants<sup>17</sup>. Mais ces données sont nettement contrebalancées par l'absence de la nomenclature du *DG* de nombre de « mots grecs » apparus avant 1887.

##### 3.4.1. *Grand nombre de néologismes*

La méfiance annoncée envers les mots créés par les savants ne semble pas vraiment concrétisée, vu le nombre de mots « grecs » intégrés dans la nomenclature avec la marque d'usage « néologisme ». On en compte 50, soit 20% du corpus de travail :

---

<sup>16</sup> Signalée d'emploi rare et disparue des dictionnaires actuels.

<sup>17</sup> *DG* : IX « Les premiers [mots de formation populaire] nous ont trouvés plus disposés à leur donner place dans le lexique, parce qu'ils étaient marqués de l'empreinte française », par opposition aux mots de formation savante.

(1) : amphibole (1787), amphictyonie (1762), anaglyphe (XVIII<sup>e</sup>), analgésie (1823), anandre (Ø PR et TLF), anaphrodisie (1803), anaphrodite (TLF 1834), chorégie (TLF 1832), chrestomathie (1806), cinématique (1834)  
 (2) : anthémis (1549), chlorotique (1766), chorée 2 (1827)  
 (3) : amyle (1840), dioscorée (Ø PR et TLF)  
 (6) : anaérobie (1863), ananthe (Ø PR et TLF), anaphrodisiaque (1850), anthologie 2 (1755), anthropoïde (1838), anthropométrie (1750), chloranthie (Ø PR et TLF), chlorhydrique (1834), chlorophylle (1817), chromolithographie (1837), chronographe (1849), chrysochalque (1823), dioptrie (1886), diorama (1822)  
 (7) : anthracène (1866), anthracite (1803), diopside (Ø PR et TLF, comme entrée)  
 (9) : chloral (1827)  
 (11) : amygdalite (1775), amylicé (1776), amylique (1855), analyseur (1791), chaotique (1838), chloral (1831), chlorate (1816), chloreux (1824), chlorhydrate (1848), chlorique (1814), chlorite (1831), chloroforme (1834), chloroformer (1856), chlorure (1815), chronicité (1835), diphtonguer (1550), diplômé (1841)

Il s'agit surtout de formations modernes, avec aussi quelques emprunts récents pour des réalités antiques (voir supra). Le désir d'être utile aux lecteurs contemporains semble primer malgré l'affirmation que les gens éduqués pourraient comprendre sans peine les néologismes savants absents du dictionnaire<sup>18</sup>. Cette absence de l'ostracisme annoncé se marquerait aussi par la présence de nombre de mots donnés comme vieillis, avec ou sans marque de domaine. Mais à y regarder de plus près, les mots marqués néologismes sont déjà anciens. La première attestation de la plupart d'entre eux remonte à plusieurs décennies, voire à plus d'un siècle. Il est vrai que la date de diffusion, plus difficile à apprécier, serait plus pertinente que celle de première attestation.

### 3.4.2. Insertion de nombre de mots qui n'ont pas subsisté

On s'interroge aussi sur le nombre des disparitions. Il y en a 83 (près du tiers du corpus) qui se répartissent ainsi : 59 absents des trois dictionnaires consultés (*Petit Robert*, *Petit Larousse Illustré* et Hachette) (près du quart du corpus), 4 sont absents de deux (2 de PR et PLI et 2 de Hachette et PLI), et 20 absents d'un seul des trois dictionnaires (7 du PR, 10 du PLI et 3 du Hachette) :

Absents des 3 :  
 amphictyonide, amygdaloïde, anagnoste, anagyre, anandre, anaphrodite, anchilops, chorographique, chronologue, amphibraque, amphimacre, amphitrite, ana, analemme, anapestique, anathématisme, anthropomorphite, chalastique, chalcite, chiragre1, chirographe, chirurgique, chorée 1, chorévêque, choriambique, chorographie, chrie, chrysocome, cimolée, dipodie, dipsade, dioscorée, christe, ananthe, anthologie 2, anthropocaeie, antiapoplectique, antiarthritique, chalcographe, chiologie, chloranthie, chronogramme, diopside, amphisciens, chalybée, anthélix, amphibologiquement, amphorique, ampoulette, anagrammatiser, anagrammatiste, analemme, anatomiser, chanoinie, chiragre 2, choraïque, chrêmeau, chronologiste, chylification

Absents de 2  
 PR / Hachette :  
 PR / PLI : amphictyonique, anagallis  
 Hachette / PLI : diploé, chlorotique

Absent d'un seul  
 PR : chorégie, anastrophe, chrysocolle, anacréontique, diodon, dipsacacées, analogiquement.  
 PLI : anaglyphe, anti, anapeste, choriambe, chrysochalque, anaplastie, anagogie, chloral, chloreux, chloroformer

<sup>18</sup> « Au reste, parmi ceux [les termes scientifiques créés par les savants] que nous avons dû rejeter, la plupart sont formés de termes grecs ou latins qui les rendent facilement intelligibles aux lettrés et aux érudits. » DG : X

Hachette : analeptique, anathématiser, diplomatique 1

Leur présence correspondait-elle à une circulation réelle de ces mots à l'époque, avant leur désuétude ? Ou les auteurs avaient-ils le souci d'une nomenclature assez complète ? On remarque aussi la disparition de mots marqués alors néologismes : *anandre*, *anaphrodite*, *ananthe*, *chloranthie*, *diophtase*, *dioscorée*<sup>19</sup>. Le *DG* est un des dictionnaires de l'époque les plus accueillants pour les néologismes (voir Sablayrolles à paraître).

### 3.4.3. Des absences de néologismes du début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

La consultation des pages du *Petit Robert* correspondant à celles sélectionnées dans le *DG* et l'observation des dates de première attestation indiquée conduisent à minimiser les faits et conclusions des paragraphes précédents. Outre l'ancienneté de nombreux « néologismes » (voir supra), on constate l'absence de mots que leur date de première apparition aurait pu faire inclure dans la nomenclature. Pas moins de 76 mots sont dans ce cas dont 9 datés entre 1538 et 1799 et 69 postérieurs à 1800. C'est un nombre considérable mis en regard des 252 items du corpus. Cela représente 30% des présents : (avec la date de 1<sup>re</sup> attestation et les marques de domaine du *PR*)

amphibiens 1822 zool., amphioxus 1845 zool., amphotère 1866 chim., amygdaline 1846 biochim., amylase 1875 chim./biol., amyène 1844 hydrocarbure, amylobacter 1885 vx (bactérie), amyotrophie 1865 pathol., anachorétique 1845, anachronique 1866, anacrouse 1884 / anacrousis 1866 poét. anc., anadrome 1808 zool., anaglyptique 1838, anaphase 1887 (all. 1884) biol., anaphorique 1834 ling., anarchiquement 1843, anastatique 1845 imprim., anatomopathologie 1865 didact., anthelminthique 1751 méd., anthéridie 1841 bot., anthérozoïde 1854 bot., anthèse 1801 bot., anthonome 1838 zool., anthozoaire 1838 zool., anthracnose 1879 méd., anthracose 1863 méd., anthraquinone 1878 chim., anthropocentrique 1876 didact., anthropogénie 1793 didact., anthropologue 1853, anthropométrie 1840, anthropomorphe 1803 didact., anthropomorphique 1829, anthropopithèque 1879 paléont., chalazion 1538 méd., chalcolithique XIX<sup>e</sup> s. préhist., chalcopyrite 1753 minér., chalcosine 1832 minér., chimisme 1838 didact., chiroptères 1838 zool., chiton 1753 (antiq), chloasma 1855 méd., chloré 1838, chlorométrie 1831 techn., chlorophyllien 1874, chloropicrine 1878 chim., choéphore 1838 didact (antiq), choréique 1833, choreute 1866, chrisme 1819, christianisation 1843, christianiser fin XVI<sup>e</sup> s, christologie 1836 théol., chromatine 1882 (all. 1880) biol., chromatisme 1829 didact. ou litt., chromiste v. 1880, chromite 1830 minér., chromo 1872, chromogène 1863 didact., chromosphère 1873 astronom., chromotypographie 1866, chronomètre 1885, chronométrie 1838 didact., chronométrique 1832, chronophotographie 1882, chrysobéryl 1834, chrysomèle 1789, dioxyde 1869 chim., diphényle 1870 chim., diplômer 1878, diplopodes 1845 zool., dipneumones 1846 zool., dipode 1812 zool., dipsomane 1870 méd., dipsomanie 1824 méd.

On s'étonne enfin de bizarreries dans la nomenclature. Pourquoi, dans le même domaine du vêtement antique y a-t-il *chlamyde* mais pas *chiton* ? Toujours dans les realia, l'absence de *choéphore* ou *choreute* est étonnante. Pourquoi aussi des familles incomplètes : *anthropométrie* est présent mais pas *anthropométrique* attesté pourtant depuis 1840 ? L'interrogation est plus nette encore pour des mots apparus à la même époque : *anthropologie* daté de 1832 est présent mais pas *anthropologue* daté de 1850.

## Conclusion

La constitution de la nomenclature du *DG* montre de réelles réticences face au grec, mais elles n'apparaissent que par un examen attentif (datation des mots, comparaison avec d'autres dictionnaires...) alors qu'à première vue, à s'en tenir aux seules données et marques d'usage présentes, on aurait pu penser qu'il ne fait pas exactement ce qu'il dit. Mais cette cohérence de la réalisation avec le projet n'est pas surprenante dans la mesure où le *DG* est un dictionnaire très précis et très systématique dont la modernité est admirable. Elle se marque par l'application de principes

---

<sup>19</sup> *Chorégie* curieusement absent du *PR* figure dans *PLI* et Hachette.

linguistiques, parfois implicites, dans l'opposition entre emprunt et création française à l'aide de formants savants, dans la pratique du dégroupement d'entrées homonymes et aussi dans la reconnaissance de la naturalisation de mots empruntés dès qu'ils servent de bases à des créations françaises. Notons néanmoins que l'application mécanique du principe de l'attestation oblitère la possibilité de créations homonymes indépendantes du mot grec censé être l'étymon et que les spécificités de la composition savante par rapport à la composition grecque ne sont pas reconnues. L'ultime remarque porte sur le fait que Darmesteter est moins grécophobe (langue qu'il connaît et apprécie) que défenseur de la pureté française (populaire) mise à mal par apparition d'une deuxième langue, avec les éléments savants, latins et surtout grecs.

## **Bibliographie**

DARMESTETER Arsène, 1877 réimpression 1964, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, (thèse).

DARMESTETER Arsène, 1890-1900 (réédition 1964), « Traité de la formation de la langue française », dans HATZFELD, DARMESTETER, THOMAS, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Delagrave.

DARMESTETER Arsène, 1891-1895, *Cours de grammaire historique de la langue française*, tome 3 « Formation des mots et vie des mots », édition publiée par L. Sudre, Delagrave.

DARMESTETER Arsène, 1893, 2<sup>nde</sup> édition revue publiée par les soins de Gaston Paris, réimpression de 1967, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*, Champion.

LECLERCQ Henri, 1976, « À propos des néologismes d'origine grecque », *Les études classiques* n° 44, p. 97-108.

SABLAYROLLES Jean-François, à paraître, « Le militantisme néologique au XIX<sup>e</sup> siècle », in Gaudin François éd., *La lexicographie militante*.